Logo CFDT

DOCUMENT : Présentation du dispositif CEP

Un nouveau projet professionnel ?

Avec les évolutions économiques et technologiques, le marché du travail est en pleine mutation. Les métiers évoluent et, de ce fait, les compétences et les qualifications aussi. Les tensions générées par ces évolutions ainsi que les aspirations des salariés conduisent à ce que le parcours professionnel linéaire au sein d'une même entreprise soit de moins en moins la norme. La majorité des salariés cumulent plusieurs expériences professionnelles dans plusieurs entreprises et parfois dans des métiers différents. Les mobilités professionnelles constituent donc un véritable enjeu pour les salariés comme pour les entreprises. Une mobilité quelle qu'elle soit, est acceptable, voire favorable, si l'environnement est sécurisé et si le salarié maitrise sa trajectoire professionnelle. L'enjeu est donc de ne pas subir ces mobilités, mais de les anticiper et de s'y préparer.

cep paritaire
Documents
Un nouveau projet professionnel ?